

04.05.2018, 18:38

Le Cifom, le CPLN et le CPMB seront réunis sous une nouvelle appellation

ABONNÉS



Le budget prévu pour le fonctionnement du futur centre de formation professionnelle s'élèvera à 81 millions de francs par année. Ici le Cifom.

Le budget prévu pour le fonctionnement du futur centre de formation professionnelle s'élèvera à 81 millions de francs par année. Ici le Cifom. DAVID MARCHON

04.05.2018, 18:38

Le Cifom, le CPLN et le CPMB seront réunis sous une nouvelle appellation

PAR VIRGINIE GIROUD

APPRENTISSAGE Les appellations CPLN, CPMB ou encore Cifom disparaîtront d'ici 2025. Ces écoles neuchâtelaises de formation professionnelle seront réunies au sein d'un centre unique, doté d'une nouvelle structure de gouvernance.

«La réforme que nous allons mettre en place prendra du temps. 2025 nous semble être une date raisonnable pour finaliser la nouvelle structure.»

La conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti a dévoilé l'information hier devant la presse: le gouvernement neuchâtelois réunira au sein d'une même entité les trois écoles de formation professionnelle du canton, à savoir le CPLN (Centre professionnel du Littoral neuchâtelois), le CPMB (Centre professionnel des métiers du bâtiment), le Cifom (Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises), ainsi que la partie professionnelle du Lycée Jean-Piaget.

La structure unique portera le nom de Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE). «Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de législation du Conseil d'Etat, qui confirme ainsi sa volonté d'organiser le canton comme un seul espace et de trouver encore des synergies», explique Monika Maire-Hefti, en charge de l'Education.

Aucun licenciement prévu

L'objectif du Conseil d'Etat est aussi de promouvoir l'apprentissage et de rendre plus lisible l'offre de formations pour le public. Dans ce but, les appellations CPLN, CPMB et Cifom disparaîtront, au profit du dénominateur commun CPNE.

La nouvelle entité multi-sites comprendra des pôles de compétences organisés par domaines de formation. Elle sera dotée d'une nouvelle structure de gouvernance.

«Le temps est propice au changement: plusieurs directeurs d'écoles partiront bientôt à la retraite», explique Monika Maire-Hefti. Mais elle se défend de vouloir biffer des postes à tout prix: «Notre volonté première n'est pas de licencier, ni de faire des économies. Evidemment, si la restructuration permet de diminuer certains coûts, on le fera, mais ce n'est pas une priorité.»

7100 élèves concernés

Le budget prévu pour le fonctionnement du futur centre s'élèvera à 81 millions de francs par année, une somme équivalente aux budgets cumulés des quatre structures de formation actuelles. Quant aux effectifs, ils devraient rester les mêmes qu'aujourd'hui: 7100 élèves, pour 670 postes de travail.

Où seront basés les différents pôles de compétences? Et la nouvelle direction générale du centre unique? «Il n'y a pas de dogme quant à la localisation des sites, celle-ci n'est même pas encore esquissée», a répondu la ministre.

Cette dernière rappelle que le pôle technique déjà mis en place en août 2017, qui réunit les écoles techniques du Cifom et du CPLN, dispose d'un site dans les Montagnes et d'un site sur le Littoral.

Quant aux enseignants, dont certains ont exprimé des craintes face à cette restructuration, ils seront associés à la réflexion: «Les syndicats des enseignants participeront à l'organisation du projet», assure Monika Maire-Hefti. «Aujourd'hui, la structure est validée, mais pas encore son contenu.»

Pas de fusion des lycées

L'actuel directeur du CPLN Claude-Alain Vuille voit d'un bon œil la création d'un centre de formation unique: «Vue de l'extérieur, la formation professionnelle neuchâteloise peut paraître multiforme. Il y a des entreprises qui forment aussi bien des mécaniciens que des employés de commerce et des agents d'exploitation. Elles ont affaire à trois écoles différentes. Les formateurs y gagneront, ils auront affaire à un seul interlocuteur.»

Olivier Schmid, directeur du CPMB, estime que «ce regroupement est une évolution naturelle dans le contexte national et cantonal». Il pense aux enseignants travaillant à temps partiel sur plusieurs sites. «Dès 2025, ils seront engagés par la même structure.»

A l'heure des rapprochements entre écoles, Monika Maire-Hefti a tenu à dissiper des craintes émanant de certains enseignants: «Il n'y a pas de fusion des lycées en perspective.»